



Ordre du jour

Conseil exécutif 2026-2027

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Rencontre #2 - ordinaire - Session d'Été 2026

19 mai 2026 à 19h00

Université de Sherbrooke - Local A9-228

Présences :

Laura Cantin - Trésorerie

Julia Grondin - Communications (en ligne)

Antoine Groleau - Affaires professionnelles

Maëlle Lacroix - Présidence

Matisse Lasser-Bellavance - Affaires sociales et sportives (en ligne)

Maëlie Clément - Vice-présidence exécutive

Maëlly Vachon - Affaires académiques (en ligne)

Léonard St-Amour - Environnement et condition étudiante

Cloé Desrochers - Responsable aux finissants (en ligne)

Arnaud Gauthier - Affaires externes

1. Ouverture de la rencontre

Maëlle Lacroix déclare l'ouverture de la rencontre à 19h01.

2. Désignation du secrétariat

Maëlie Clément propose de désigner au secrétariat Léonard St-Amour.

Antoine Groleau appuie.

AU.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Maëlie Clément propose d'adopter l'ordre du jour.

Laura Cantin appuie.

AU.

4. **Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit à déclarer.

5. **Vérification et adoption du procès-verbal**

[CE1 PV E26 2026-05-11](#)

Antoine Groleau propose l'adoption du procès-verbal.

Maëlie Clément appuie.

AU.

6. **Rapports des personnes dirigeantes**

6.1. **Présidence**

Maëlle Lacroix confirme l'événement de jeudi 21 mai. Il sera à 17h. Il y aura le cocktail et les photos, qui se feront à ce moment, sauf si impossibilité. Antoine Groleau indique que Charles Lamoureux a envoyé l'invitation officielle de l'événement. Tous ne semblent pas l'avoir reçu.

Maëlle Lacroix invite le Conseil exécutif à remplir le formulaire qu'elle enverra, pour faire connaissance.

6.2. **Vice-présidence**

Aucun rapport.

6.3. **Trésorerie**

Laura Cantin veut savoir s'il y aura une indexation de la cotisation étudiante. Elle explique ce que cela implique. L'indexation donnerait plus d'argent à l'AGED et permettrait de pallier l'inflation sans qu'il y ait une grande augmentation durant une année, comme l'explique Antoine Groleau.

Maëlie Clément indique le règlement général qui prévoit comment l'indexation pourrait entrer en vigueur.

Arnaud Gauthier indique que peu importe le nombre d'étudiants ajouté, il faut le regarder en ratio, plutôt qu'une cible à maintenir: même s'il y a plus d'étudiants, cela ne change pas.

Maëlle Lacroix demandera à Josée Chartier la manière dont cela peut se faire.

Laura Cantin indique par la suite le calcul nécessaire à l'indexation.

Arnaud Gauthier demande si par le passé, il y a eu une augmentation de la sorte.

Maélie Clément a trouvé le bon règlement à jour, et indique que cela a été ajouté avant 2025, donc était en vigueur l'année passé mais n'a pas été respecté et personne ne sait pourquoi.

6.4. Responsable aux premières années

6.5. Responsable aux affaires externes

Arnaud Gauthier mentionne que ce n'est plus Colion Harou qui co-siègera avec lui à la FEDQ, mais plutôt Veetou Ear.

Arnaud Gauthier parle de sa rencontre avec la FEDQ de la semaine et des idées d'activités que la FEDQ pense planifier durant l'année.

Arnaud Gauthier explique qu'il n'a toujours pas de réponses concernant les BBQ que Matisse Lasser-Bellavance avait demandé à la dernière réunion.

Laura Cantin propose d'aller voir le REGS directement en personne.

6.6. Responsables aux communications

Julia Grondin a commencé à remplir un formulaire à la faculté concernant les nouveaux membres des comités

Julia Grondin pose des questions sur le Comité Jeu-Ridique. Maëlle Lacroix indique qu'il n'est plus en vigueur

Julia Grondin mentionne qu'elle enverra un courriel à Arnaud Gauthier et à Antoine Groleau concernant une offre de service qu'elle a reçu. Antoine Groleau demande pourquoi l'institution de la campagne a envoyé le courriel directement à elle, et Julia indique qu'elle enverra le courriel à Léonard St-Amour et les autres membres qui le demandent, car ce serait potentiellement pertinent pour la semaine du bien être.

6.7. Responsable aux affaires sociales et sportives

Matisse Lasser-Bellavance explique que les choses avance bien pour les intégrations et qu'il ne peut tout révéler

Laura Cantin demande s'il y a assez de Booster pour les intégrations. Matisse lasser-Bellavance indique que c'est tout à fait normal à ce temps-ci qu'il en manque encore et que l'été est encore jeune.

Chloé indique que le Prank qui doit être organisé par les candidats potentiels peut en rendre quelques-uns réticents à s'inscrire. Matisse Lasser-Bellavance lui répond que les critères ne sont pas tant élevés, mais qu'il va essayer de passer le messages aux autres organisateurs des intégrations.

6.8. Responsable aux affaires académiques

Maëly Vachon est passée dans les classes la semaine dernière pour élire les représentants de classes: Catriana Rafaelle Bridges a été élue pour le programme Coop (2e année) et Anne-Frédérique Boucher a été élue pour le programme MBA (2e année). Pour le cheminement sciences de la vie (3e année), Ludovic Dubois a été élu par son groupe. Elle attend toujours une réponse pour le cheminement Common law.

Maëly Vachon indique aussi que, dans sa classe de la dernière session, une balise de 11% a été mise pour les notes finales d'un cours. Une étudiante s'est plainte au Vice-doyen à l'enseignement, puis s'est rapporté à la responsable aux affaires académiques pour la suite.

Maëlle Lacroix exprime ses réticences quant à apporter l'affaire au vice-doyen, avec les faibles chances de réussite que cela donnerait.

Antoine Groleau indique que pour le cours en particulier, la balise de 11% est assez insensée. Finalement, plusieurs membres du Conseil Exécutif invitent Maëly Vachon à aller voir le Vice-doyen pour lui parler de cette situation assez exceptionnelle et frustrante pour les étudiants.

6.9. Responsable aux affaires professionnelles

Antoine Groleau explique que sa fin de semaine a été productive. Il a reçu les informations de son prédécesseur et a commencé à envoyer quelques courriels pour les commanditaires. Le tournoi de golf avance aussi.

Antoine Groleau a aussi rencontré le CDP concernant les commandites des comités, notamment ceux qui organisent moins d'activités.

6.10. Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

Léonard St-Amour pense peut-être organiser avec le comité bien-être une pause crème glacée en collaboration avec Coaticook, il essaiera de choisir une date au retour de la relâche de juillet. Il ajoute que le comité bien-être a reçu une invitation facultaire pour faire partie du sous-comité facultaire sur la santé et le bien-être concernant une levée de fonds pour récolter des dons auprès des parents des étudiants de la faculté.

Laura Cantin ajoute que les années d'avant, il y avait un surplus du comité bien-être et que l'on aurait intérêt à le dépenser. Léonard St-Amour ajoute qu'il proposerait un BBQ durant l'été.

Antoine Groleau explique que nous disposons de 8 caisses de Guru d'extra pour cet été en raison du mandat du CE précédent.

Maëlle Lacroix demande si nous pouvons faire un brunch des examens.

Antoine Groleau indique que les années précédentes ce n'a pas été fait par question de budget.

Laura Cantin indique que nous pourrions utiliser le budget de plus que l'AGED reçu par les étudiants de COOP et Common Law.

6.11. Responsable aux finissants

Cloé Desrochers explique que ses deux grandes rencontres sont demain soir. Elle a eu une rencontre pour les 5@8 (et les 5@11) et a mis son point sur la table pour que les étudiants en droit puissent enfin avoir une place garantie à ces soirées. Elle est en discussion pour avoir des files prioritaires pour ces étudiants.

7. Période de questions des membres

8. Affaires anciennes

9. Affaires nouvelles

9.1. Allouer des fonds à la production d'un avis juridique quant au référendum de la FEUS

Arnaud Gauthier explique la situation actuelle entre l'AGED et la FEUS.

Laura Cantin indique que le coût de l'avis juridique devrait être dans le budget. Par la suite, le budget devra être voté par le CA.

Cloé Desrochers indique qu'une réforme de la FEUS pourrait être faite, plutôt que de se séparer et ainsi produire un avis juridique, un comité pourrait être mis en place pour préparer un rapport sur cette réforme.

Maëly Vachon se questionne si l'avis juridique qui avait déjà été produit par le décanat de l'Université pourrait être forcé à nous être remis, plutôt que d'en commander un nouveau. Arnaud Gauthier indique qu'il se renseignera sur l'argent qui a été utilisé pour la production de cet avis juridique.

Laura Cantin se demande si Arnaud Gauthier pourrait demander à certains cabinets s'ils pourraient faire un avis juridique pour l'AGED.

Le CE suggère au CA d'envisager la possibilité d'allouer des fonds à un avis juridique sur les recherches offertes par Arnaud Gauthier sur la situation conflictuelle entre l'AGED et la FEUS.

Laura Cantin appuie.

Léonard St-Amour demande le vote.

8 pour.

0 contre.

1 abstention.

La proposition est adoptée à la majorité.

10. Affaires diverses

11. Huis-clos statutaire

12. Date de la prochaine rencontre

Lundi 25 mai à 18h15.

13. Ajournement de la rencontre

Maëlle Lacroix prononce la fin de la rencontre à 20h22.